



Jacques Nikonoff

L'AFFAIRE THOMAS COUTROT



Bernard Cassen



Susan George

A propos du procès intenté
à Thomas Coutrot

Avertissement

La page « *anomalie ou fraude ?* » a été conçue pour mettre à disposition les principales contributions consacrées à l'analyse statistique des élections au CA d'Attac. Même si la distinction n'est pas forcément facile à établir, je voulais éviter toute interférence avec une analyse plus politique de la trajectoire suivie par l'association. C'est pourquoi je n'avais pas mis en ligne le texte de Thomas, qui lui a valu son procès en diffamation.

Puisque la synthèse de René Passet a été rendue publique, je tiens à exprimer ma solidarité avec Thomas en mettant son texte en ligne, ainsi que la déclaration de Bernard Cassen et Jacques Nikonoff expliquant leur démarche. La phrase qu'ils jugent diffamatoire est la suivante : « *Qu'il l'ait organisé directement, qu'il l'ait incité ou qu'il l'ait seulement laissé faire, le noyau directionnel croyait manifestement (sans doute à juste titre) tout perdre en perdant l'élection du 17 juin* ».

Michel Husson

1) Comment l'impensable est devenu possible

Thomas Coutrot, 1^{er} Juillet 2006

De nombreuses voix – dont celle, respectée de tous, de René Passet – appellent à une refondation d'Attac qui passerait d'abord par une réconciliation ou une mise à l'écart simultanée des principales figures de l'actuelle direction, quel que soit le camp auquel elles appartiennent. Dans la crise que traverse Attac, les responsabilités seraient largement partagées entre les deux « camps », et il s'agirait de revenir à la raison pour repartir du bon pied.

La vision de deux « clans » en lutte pour le pouvoir pouvait en toute bonne foi être partagée par de nombreux militants avant l'AG du 17 juin, tant le décryptage des divergences au sommet de l'association était souvent difficile. Mais le choc du 17 juin, une fois passée l'inévitable phase d'incrédulité, oblige à s'interroger sur la validité de cette perception. La crise que vit Attac, peut-être mortelle, est certes le résultat d'une incapacité collective à mener des débats politiques de fond, mais les responsabilités n'en sont pas équitablement partagées. Cette idée des « responsabilités partagées » pourrait inciter à passer rapidement l'éponge et à nous diriger sans plus de formalités vers de nouvelles élections. Au contraire, l'esprit de responsabilité et l'exigence éthique la plus élémentaire nous obligent à tirer les bilans sans faux-fuyants. Attac ne surmontera pas cette crise sans s'imposer une épreuve de vérité pour comprendre ce qui a pu rendre possible l'impensable.

Une fracture éthique s'est produite

La calamiteuse AG du 17 juin 2006 s'inscrit bien sûr dans la crise de direction que connaît Attac depuis plusieurs années, mais elle marque une fracture éthique irréversible dans l'association. Certes, le bidouillage d'élections internes n'est pas une pratique inédite dans l'histoire des partis ou syndicats, même à gauche et encore aujourd'hui. Mais justement : Attac s'est construite sur le rejet des pratiques politiciennes, des méthodes mafieuses et des luttes d'appareil qui ont écoeuré des générations de militants. Attac s'est constituée comme le creuset où convergent des militants issus des horizons les plus variés du mouvement social et des citoyens sans passé organisationnel : leur ambition commune était de « faire de la politique autrement », de revivifier la démocratie en éclairant le débat public et en stimulant la participation citoyenne, tout en restant en marge de la lutte pour le pouvoir institutionnel. A cet égard, la manipulation de l'élection du 17 juin, qu'elle soit son œuvre directe ou non, marque l'effondrement moral et politique du noyau directionnel de notre association, personnalisé par B. Cassen et J. Nikonoff.

L'examen à tête reposée des résultats de l'élection confirme sans ambiguïtés – et je ne crains pas d'être contredit par des expertises indépendantes (1) - les soupçons exprimés dès le 16 juin : tout s'est passé comme si plusieurs centaines de bulletins avaient été remplacés les mercredi 14 et jeudi 15 juin par des « bulletins OGM » de façon à renverser la majorité d'élus actifs qui se dessinait clairement en faveur des candidats soutenus par Susan George. On ne saura peut-être jamais précisément comment et par qui cette fraude a été décidée et organisée (il faudrait une enquête policière que personne ne souhaite), mais au vu du contexte de ce scrutin, que nous détaillons ci-dessous, le doute n'est guère possible: devant la perspective – visiblement inattendue – de perdre la direction de l'association, le noyau directionnel et/ou

certaines de ses proches se sont laissés tenter par un coup de poker. L'entêtement et la hâte à réélire J. Nikonoff au CA lors de l'AG de Rennes, malgré les pressants appels des élus « minoritaires », et malgré l'incapacité criante de J. Nikonoff à rassembler l'association, montrent une détermination sans faille à conserver les rênes quoi qu'il arrive. Pourquoi et comment en sommes nous arrivés là ? Ce n'est qu'en répondant à cette question qu'Attac pourra redevenir cet outil si précieux dans la conquête de cet 'autre monde possible' qui est au cœur de la démarche altermondialiste.

La rançon du succès ?

Le projet constitutif d'Attac a toujours été une véritable gageure : comment faire travailler ensemble dans la durée, des militants issus de courants aussi divers, de la gauche républicaine aux écologistes radicaux en passant par des tiers-mondistes, des marxistes, des sociaux-démocrates keynésiens, etc, et aussi des jeunes arrivant à la politique par les mobilisations alter ? La méthode de direction mise en place dès le début a fait la plus large place à la recherche systématique du consensus, de façon à dégager les pistes d'action commune sans préjudice des (nombreuses) divergences qui demeuraient. Le pari, qui a vite prouvé sa fécondité, était qu'on pouvait s'accorder sur la critique du néolibéralisme et les fondements d'un 'autre monde possible' pour organiser la résistance et la contre-offensive. Attac s'est rapidement trouvée dans une position charnière au cœur du mouvement altermondialiste, par sa capacité à proposer analyses et actions utiles à tous. La campagne victorieuse contre le TCE en a été la dernière illustration.

De fait, le succès politique et populaire d'Attac – en France et à l'international – a rendu sa situation à la fois plus excitante et plus dangereuse. Excitante car les responsabilités d'Attac sont devenues lourdes, face à l'approfondissement de l'offensive néolibérale, des tensions guerrières et sécuritaires, et à l'échec de la gauche sociale-libérale en 2002. Dangereuse du fait du capital médiatique et politique qu'a rapidement représenté Attac. D'une sympathique association anti-mondialisation, Attac est devenue un acteur écouté et courtoisé de la vie politique française. Des ambitions allaient inévitablement naître, visant à faire fructifier ce capital à compte personnel : ambitions renforcées par le mode de fonctionnement présidentieliste impulsé par le noyau directionnel, et que l'association n'a pas su maîtriser.

Une crise de direction illisible

Jusqu'en 2002, l'association était sur une trajectoire fortement ascendante et les succès mettaient beaucoup d'huile dans les rouages. Au niveau national les tensions entre fortes personnalités issues d'horizons différents étaient pourtant palpables, mais restaient contenues. L'autonomie des comités locaux leur permettait – et leur a permis dans une large mesure jusqu'au 17 juin dernier – de mener leurs activités, avec succès jusqu'au 29 mai 2005, et de rester à l'écart ou d'ignorer les tensions au sommet. Tout au long de ces années, il était d'ailleurs difficile de faire ressortir clairement la nature de ces tensions. Au début, elles avaient l'apparence de conflits de personnes, et l'ont longtemps gardé. C'est d'ailleurs justement pour éviter de donner l'apparence de « conflits de personnes », et faute de divergences politiques explicites, que beaucoup de membres du CA se sont résignés en 2002 à élire le successeur désigné par B. Cassen. Plus tard, le débat sur « la nouvelle dynamique pour Attac » n'a pas non plus réussi à faire apparaître clairement la nature des divergences. A titre d'illustration, un texte collectif a été mis en débat au Conseil scientifique, dont le titre (« Attac au cœur du mouvement altermondialiste ») proposait pour Attac un profil sensiblement différent de celui porté de fait par le noyau directionnel. Mais ce texte n'a pas permis une discussion sur le fond au CS (ni ailleurs), non tant à cause du fait que J. Nikonoff a de façon surprenante décidé de le signer, mais parce que B. Cassen (qui s'était déclaré hostile au texte sur le fond) et ses proches ont jugé que le CS devait rester à l'écart des débats d'orientation d'Attac, exigeant sa « sanctuarisation ».

Ce n'est que donc que tardivement qu'on a pu s'apercevoir que derrière les conflits de personnes fort visibles, se profilaient en réalité des projets politiques différents pour Attac. Pendant de longs mois, alors que « l'opposition » dénonçait un « style de direction » autoritaire et peu collégial et le sectarisme du noyau directionnel vis-à-vis du reste du mouvement social, B. Cassen accusait les membres fondateurs de vouloir couper les ailes d'une Attac qui leur ferait de l'ombre. Alors que « l'opposition » souhaitait qu'Attac s'affirme comme un catalyseur du mouvement social, le noyau directionnel privilégiait une démarche d'autosuffisance d'Attac. Mais la crise et ses enjeux politiques restaient illisibles pour une grande majorité des adhérents, exaspérés par ce qui apparaissait comme des luttes d'appareil. L'appel de J. Nikonoff à voter contre les fondateurs au nom de la démocratie restait lui aussi largement incompréhensible. Ce n'est à quelques jours de l'ouverture du scrutin que J. Nikonoff formulait pour la première fois publiquement (dans sa réponse au questionnaire du comité des Hauts-de-Seine) son projet de changer

radicalement la nature d'Attac en supprimant le collège des fondateurs pour transformer l'association en une « organisation » cohérente et disciplinée, par contraste avec les Forums sociaux qui seraient les lieux exclusifs de confrontation et de convergence des mouvements sociaux. La polémique sur le « style de direction », compréhensible seulement par les familiers du Bureau, du CA ou du CS, aurait pu prendre un contenu plus lisible pour les adhérents si ce projet avait été mieux explicité, plus tôt et plus largement diffusé.

Rétrospectivement, on peut sans doute distinguer trois niveaux d'analyse, en pratique très imbriqués, pour comprendre cette crise de direction et son aboutissement fatal : le politique, le psycho-sociologique, et l'éthique.

Attac, outil au service de projets politiques ?

Le premier nœud de la situation est l'existence d'un projet politique, jamais explicité, porté par le noyau directionnel. Cimenté par une culture « national-républicaine » (de type chevènementiste), par une certaine conception de la laïcité, par un goût certain pour l'autorité, spontanément peu sensible aux thématiques féministe (sauf quand elle permet de dénoncer l'intégrisme) ou écologique, l'équipe Cassen-Nikonoff voit d'abord dans l'association un outil pour peser sur la recomposition du champ politique à gauche, ou en tout cas pour se poser personnellement comme un recours indispensable dans une telle tâche. C'est d'ailleurs pourquoi préserver la diversité d'Attac n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, leur préoccupation principale, et qu'ils ne verraient pas d'un mauvais œil le départ de leurs opposants et la marginalisation des membres fondateurs : l'homogénéisation d'Attac autour d'eux serait un pas vers la constitution d'un outil politique efficace.

Pour autant ce projet politique n'est pas exempt de confusions, voire de contradictions : « 100% alter », qui a tenté sans succès de présenter des listes aux élections européennes de 2003 avec l'appui actif de B. Cassen et tacite de J. Nikonoff, se prétend l'émanation du mouvement altermondialiste, mais préconise par exemple (lors du débat sur le référendum constitutionnel) de former un « noyau dur » à quelques Etats (France, Allemagne, Italie, Belgique...) pour débloquer la construction européenne, coupant ainsi a priori en deux le mouvement social européen alors même que le FSE n'a pas encore vraiment réussi à s'emparer de ce débat. Plus fondamentalement, il est acrobatique de concilier une vision assez classiquement souverainiste (prônant par exemple le protectionnisme à l'égard des importations provenant des pays à bas salaires) avec l'internationalisme souvent radical qui prédomine dans le mouvement alter. Cette difficulté est sans doute à la source des difficultés du positionnement politique du noyau directionnel. L'indifférence voire le mépris pour les « réseaux », les « mouvements sociaux » et la nébuleuse des « sans », la préférence pour les solides rapports de force au lieu des consensus mous, une revendication du rôle d'avant-garde du peuple français dans la résistance au néolibéralisme, mettent le noyau directionnel d'Attac en décalage permanent avec la plupart des acteurs du mouvement alter. Toutes ces ambiguïtés et ces non-dits entravent l'explicitation des projets, contribuent à rendre illisible la nature des divergences et nourrissent l'apparence du « conflit de chefs » en pourrissant la situation.

Attac, refuge identitaire et source de capital politique

Faute d'expliciter son projet politique, le noyau directionnel d'Attac met systématiquement en avant la nécessité d'une « identité forte » pour Attac et joue le « patriotisme d'organisation » contre des membres fondateurs supposés jaloux du succès de l'association. Certes, on peut voir dans cette attitude une simple manœuvre pour conserver le pouvoir alors que la majorité des fondateurs (et des élus des adhérents) souhaitaient un renouvellement profond du mode de direction d'Attac. Mais ce serait une erreur que de s'arrêter là. D'abord, parce qu'on ne comprendrait pas l'impact non négligeable de cette manœuvre (2). Le patriotisme d'organisation mobilise indéniablement un ressort psychologique puissant chez nombre de militants, déçus de leurs engagements antérieurs et/ou enthousiasmés par le côté innovant du mouvement alter et d'Attac. L'affirmation d'Attac comme « organisation » autonome qui ne doit rien à personne rencontre un besoin d'identification bien naturel chez nombre de militants qui se dépensent sans compter pour la cause, et qui apprécient de voir leur travail reconnu.

Ensuite et surtout, parce que la manœuvre révèle la stratégie de constitution de capital politique adoptée par le noyau directionnel. Par contraste avec les membres fondateurs, qui tiennent leur légitimité dans le débat public de leurs engagements militants extérieurs ou de leur notoriété personnelle antérieure, les membres du noyau directionnel doivent entièrement à Attac l'audience dont ils disposent dans le champ politique et social : Attac est leur seule source de capital politique. C'est évident de J. Nikonoff, mais aussi de B. Cassen, qui se prive rarement de mentionner son titre de président d'honneur d'Attac lorsqu'il intervient dans les médias. La griserie des micros tendus, des foules attentives et des tribunes prestigieuses où l'on côtoie des personnalités d'envergure mondiale, tout cela n'est possible que grâce à la détention de positions dominantes dans Attac. Ce capital politique doit d'ailleurs se partager le moins possible pour être pleinement exploité ; d'où le refus de toute idée de coprésidence, ou l'insistance curieuse avec laquelle B. Cassen accuse les membres du Conseil Scientifique de se prévaloir indûment du prestige d'Attac, tout en exploitant lui-même bien évidemment au maximum l'outil somme toute irremplaçable que constitue ledit CS.

Ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer le caractère aventureux de l'affaire des « bulletins OGM ». Qu'il l'ait organisé directement, qu'il l'ait incité ou qu'il l'ait seulement laissé faire, le noyau directionnel croyait manifestement (sans doute à juste titre) tout perdre en perdant l'élection du 17 juin. Dans une déclaration du 21 juin, J. Nikonoff laisse entendre que le trucage pourrait fort bien être le fait de ses opposants. Mais l'analyse sociologique élémentaire dément cette hypothèse : indépendamment de la sympathie qu'ils suscitent chez les uns ou chez les autres, Susan George ou Pierre Khalfa n'ont pas besoin d'Attac pour exister sur la scène publique, et auraient beaucoup plus à perdre qu'à gagner en organisant une manœuvre frauduleuse. Le statut de personnalité publique que B. Cassen et surtout J. Nikonoff ont acquis ces dernières années provient exclusivement de leur rôle dirigeant dans une Attac alignée sur le modèle du présidentielisme de la V^e République (3). Ceci impose de rompre avec cette conception du président omniscient et omnipotent (qui a d'ailleurs permis au noyau directionnel de diriger Attac alors même qu'il n'était pas majoritaire au CA), pour instaurer un mode de direction collégial et modeste.

La fracture éthique

La manipulation électorale de l'AG du 17 juin n'est donc pas un simple « dérapage », ni le résultat naturel des négligences dans l'organisation du scrutin. Elle est bien plus : l'aboutissement surprenant mais compréhensible d'un long cheminement. Surprenant, parce que la décision de truquer une élection dans Attac, étant données les valeurs et les exigences démocratiques portées par l'association, implique une prise de risque maximum, et donc un calcul forcément subjectif et aléatoire. Une telle décision suppose une détermination et un cynisme rares, que personne (peut-être pas même ses auteurs, qui ont probablement improvisé dans la panique) ne pouvait raisonnablement anticiper quelques jours avant l'événement. Surprenant, donc, mais compréhensible : la grille de lecture ici proposée est à notre avis la seule qui permette de décrypter ce séisme du 17 juin. On ne peut pas penser le trucage d'une élection dans Attac comme un événement anecdotique ou fortuit, ni comme le fruit de responsabilités partagées. Le trucage provient d'un seul des deux camps en présence (même si la négligence de l'autre a pu faciliter les choses), et cette répartition des rôles n'est pas le fruit du hasard. L'impensable s'est produit, et oblige chacun d'entre nous à une réévaluation et à un réajustement radical de son investissement dans Attac. La rupture de confiance est irréversible.

En ce qui me concerne, et je ne suis certainement pas le seul, je ne pourrais plus militer dans une association qui maintiendrait dans son équipe de direction les auteurs et/ou inspireurs du coup du 17 juin 2006. Car la crise d'Attac ne se situe plus principalement dans le registre des divergences politiques, elle est devenue une véritable incompatibilité éthique. J'espère que nous pourrions ensemble refonder Attac autour de son projet initial de mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action, pluraliste et ouvert, immergé au cœur du mouvement altermondialiste, sa vocation à mobiliser les citoyens et éclairer les voies d'un autre monde possible, sans esprit de boutique ni logiques d'appareil. Je crois dans les mois qui viennent à un sursaut collectif qui permettra de rompre avec ces pratiques d'un autre âge et de redonner un avenir à Attac.

(1) Au regard des lois de la statistique, l'explication des anomalies du scrutin du 17 juin par le jeu du hasard n'est pas défendable. C'est comme si le président de la Française des Jeux prétendait avoir gagné la super-cagnotte par hasard (ou le vice-président d'EADS avoir vendu ses stock-options par hasard quelques jours avant l'effondrement de leur cours). (Ne parlons même pas des accusations pathétiques selon lesquelles le trucage viendrait de « l'opposition »). Autre chose est de prouver qui a commis matériellement la fraude. Mais les effets de contexte, que nous détaillons ici, ne laissent guère de doute sur la responsabilité politique et morale du noyau directionnel.

(2) Le vote du 17 juin montre qu'un nombre important d'adhérents sont sensibles à ce patriotisme d'organisation, même si ce nombre demeure (hors « bulletins OGM ») minoritaire.

(3) Ils ne veulent à aucun prix y renoncer – ce qui éclaire évidemment le côté tout à fait illusoire des appels des « non-alignés » au retrait des éléphants d'Attac.

2) Déclaration de Bernard Cassen et Jacques Nikonoff

Montreuil, 26 juillet 2006.

Le 1er juillet 2006, Thomas Coutrot, a publié sur la liste électronique du Conseil scientifique d'Attac un document intitulé "Comment l'impensable est devenu possible" qui nous met très gravement en cause. Nous y sommes nominalement accusés, en tant que membres d'un "noyau directionnel" dont la composition a été préalablement définie (Bernard Cassen et Jacques Nikonoff), d'avoir "organisé directement, incité ou laissé faire" une manipulation de grande envergure sur les bulletins de vote au Conseil d'administration d'Attac.

Ce texte a aussitôt été diffusé sur d'autres listes nationales. Il a ensuite rebondi sur des listes locales, et été placé sur un site local d'Attac. Il a ainsi été porté à la connaissance d'un très grand nombre d'adhérents et de personnes extérieures à l'association.

Cela fait quatre ans que Thomas Coutrot s'en prend régulièrement, et en termes virulents, à notre action au sein d'Attac. Jusque-là ses attaques en restaient cependant, pour l'essentiel, au niveau du débat d'idées, même si elles étaient émaillées d'ingrédients passionnels et personnels.

Cette fois, Thomas Coutrot a franchi un seuil "impensable", pour reprendre son propre adjectif, en portant publiquement atteinte à notre honneur et à notre considération. Il nous était impossible de traiter ce texte avec le mépris qu'il mérite, sauf, par notre silence, à donner le sentiment que nous en reconnaissons le bien fondé. Aussi, nul n'étant au-dessus de la loi, avons-nous décidé de porter plainte en diffamation contre lui.

Deux voies étaient ouvertes : une procédure au pénal ou une procédure au civil. Nous avons choisi de ne pas utiliser la voie pénale, pourtant légitime en matière de diffamation, afin de ne pas créer le précédent de membres d'Attac traînant un autre membre d'Attac en correctionnelle, et compte tenu également des apports de Thomas Coutrot aux travaux du Conseil scientifique.

Nous poursuivrons donc Thomas Coutrot en diffamation devant le tribunal civil, et nous demanderons des dommages et intérêts qui seront bien entendu reversés à Attac si le juge fait droit à notre requête. Les assignations devant le tribunal civil seront délivrées par huissier à Thomas Coutrot dans les prochains jours. **Nous étudions également la possibilité de poursuivre celles et ceux qui ont diffusé ce texte diffamatoire sur d'autres listes électroniques ou l'ont placé sur un site d'accès public.**